



Féchy, le 6 septembre 2017

CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

**RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL N° 7/2017 RELATIF A L'AMENAGEMENT DU
HANGAR COMMUNAL DE LA PARCELLE 585 – COMMUNEMENT APPELE HH

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de Mmes Sylvie MORET et Floriane WYSS, MM. Laurent BESSO, Jacques MORANDI et Tobias MEYER, membres, M. Christian HEYE, suppléant et M. Raphaël MOGNETTI, rapporteur, s'est réunie le lundi 28 août 2017 afin d'étudier le préavis municipal N° 7/2017.

M. Andreas MEYER, syndic, ainsi que Mme Francine DUPUIS et M. Marc MORANDI, municipaux, étaient présents pour nous présenter ce préavis et répondre aux questions des membres de la Commission.

Une solution devait être trouvée pour stocker tout le matériel de voirie au même endroit, à savoir dans le hangar communal situé à La Pra. La Commission a apprécié la démarche de la Municipalité de faire un appel d'offres qui a permis de réunir 3 devis, le 1^{er} de l'entreprise Mauron S.A. d'un montant de CHF 39'000.--, le 2^{ème} de l'entreprise SVS Serrurerie d'un montant de CHF 56'000.--, et le 3^{ème} de l'entreprise Constructions Métalliques Cisé SA d'un montant de CHF 36'000.--. Parmi les critères de choix de l'entreprise qui va réaliser cette construction métallique figuraient le coût ainsi que la connaissance du bâtiment.

Dès lors, la Commission vous propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis N° 7/2017 relatif à l'aménagement du hangar communal de la parcelle 585 tel que présenté pour un montant de 50'000.--, financé par la trésorerie courante, de l'amortir sur une durée de 1 année en le prélevant sur le compte 9282.002.00 « Fonds de réserve pour investissements futurs ».

.....
Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président

Les Membres